Immatriculation provisoire WW

Liste des documents à apporter au magasin

- ☐ Carte grise étrangère et preuve d’achat
- ☐ Attestation d’assurance du véhicule
- ☐ Pièce d’identité et justificatif de domicile
- ☐ Permis de conduire (obligatoire)
- ☐ Selon le cas : quitus fiscal ou 846A, certificat de conformité
- ☐ Mandat d’immatriculation cerfa 13757 (signé sur place si besoin)

Ce qu’on fait pour vous

On fait la demande de quitus fiscal si besoin et on vous délivre le certificat WW sur place.

Justificatif de domicile et contrôle technique : moins de 6 mois. Hébergé chez un proche ? Attestation d’hébergement à télécharger sur automagdenain.com/documents.html

AUTOMAG · 5 boulevard Caraman, 59220 Denain

Service carte grise : lun–ven 9h–11h45 · 14h–17h45 · sam 9h–11h45 · contact@automagdenain.com